Union Nationale des Syndicats Autonomes

SNCF RESEAU

Le partenariat industriel : une externalisation dangereuse

Les constats

Le développement du partenariat industriel n'est pas conjoncturel. L'externalisation n'est pas destinée à simplement résorber un pic de charge, contrairement à l'idée répandue dans certains établissements.
Selon la Direction SNCF Réseau, ce partenariat se poursuivra afin de permettre le développement d'innovations, de nouvelles méthodes et la création d'un écosystème* porteur des intérêts du transport ferroviaire.

**Ecosystème : Les écosystèmes d'affaires sont basés sur la multiplicité des liens que va tisser une entreprise avec une multitude de partenaires, formant ce que l'on nomme une communauté de destin stratégique.*

Le taux de sous-traitance sur les opérations d'entretien est de l'ordre de 24 %, pour une cible donnée de 20 à 30 %. Il est en forte augmentation depuis 2010.
La sous-traitance est amenée à augmenter dans le domaine des travaux d'investissement. SNCF Réseau a une volonté de faire croître le taux et le volume de la sous-traitance, en développant les chantiers clé en main (y compris la sécurité).

Ainsi l'externalisation s'est accrue considérablement entre 2016 et 2017, notamment dans la part des investissements liés à la politique de régénération du réseau le plus utilisé.

2016			2017		
Entretien	Investissements	Total	Entretien	Investissements	Total
307 633 000 €	140 436 000 €	448 069 000 €	315 705 000 €	203 277 000 €	518 982 000 €

Certains établissements annoncent déjà la fin de la Maitrise d'Œuvre SNCF pour 2025.

L'analyse de l'UNSA Ferroviaire

-Les entreprises extérieures relèvent de la convention collective des travaux publics (et non de la convention de Branche ferroviaire comme le personnel de SNCF Réseau) ; elles n'évoluent pas dans le même cadre réglementaire du travail.

-Les entreprises extérieures sont en forte croissance (+ 73%).

-Trois grands opérateurs se partagent 70 % du marché (Vinci, Bouygues, Eiffage), c'est un nombre faible qui interroge sur les couts pratiqués et surtout sur ceux à venir.

-Les travaux sous traités sont majoritairement des travaux pénibles et à risques ; cela engendre un transfert des risques et de l'accidentologie.

-La main d'œuvre des entreprises extérieures est généralement jeune, peu diplômée et en recherche d'heures supplémentaires, avec un fort turnover.

-L'objectif des entreprises extérieures est de réaliser des opérations au moindre coût et de dégager des marges ; a contrario, l'objectif des agents de SNCF Réseau est de rendre, par leur travail, le réseau fiable.

-SNCF Réseau demande à son personnel de faire monter en compétence les entreprises extérieures, cela développe un conflit de valeurs chez les agents. Le personnel SNCF Réseau doit assumer et suivre le système de qualification des entreprises partenaires, ainsi que leur contrôle.

-Le personnel SNCF Réseau doit par ailleurs souvent reprendre ou terminer les travaux réalisés en sous-traitance.

-L'organisation des chantiers avec externalisation est devenue complexe, avec une multiplication de documents contractuels et de documents de sécurité ; la sous-traitance s'exerce désormais en cascades et multiplie les intervenants.

-L'UNSA Ferroviaire constate une dilution des responsabilités dans les chantiers organisés en sous-traitance. En cas d'accident de circulation ferroviaire consécutif à un chantier, la recherche de responsabilités serait complexe.

Les agents SNCF ne se retrouvent plus dans ces évolutions et en souffrent. Mais c'est la fiabilité du réseau, la sécurité des circulations, la sécurité des salariés qui sont désormais fragilisées.

L'UNSA Ferroviaire demande la fin de l'externalisation pour les travaux de maintenance, pour toutes les prestations de sécurité et pour la maitrise d'œuvre travaux.

SNCF Réseau est en train de se faire déposséder de son savoir-faire.

NON Ā UNE POLITIQUE D'EXTERNALISATION
Oui à des recrutements massifs pour réinternaliser la maintenance et toutes les opérations de sécurité.

Juin-Juillet 2018
UNSA Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : **01 53 21 81 80** • Fax : **01 45 26 46 65** • federation@unsa-ferroviaire.org